



Mardi 30 janvier 2024

Foix



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Ariège

Adresse postale : 7 rue du Lieutenant Paul Delpech - BP40077 - 09000 Foix



Intérêt du groupe de travail SRAV

- Echanger sur les possibilités, les besoins et les freins de chacun
- Créer des partenariats
- Articuler l'action des différents acteurs
- Assurer la diffusion des supports de communication
- Veiller à l'atteinte des objectifs



Le SRAV c'est quoi ?

Le dispositif correspond à :

- 3 blocs avec 10h d'enseignement
 - Pour des enfants de 6 à 11 ans
 - Sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
1. Savoir pédaler : Avoir un bon équilibre, apprendre à piloter
 2. Savoir circuler : Découvrir les panneaux du code de la route
 3. Savoir rouler à vélo : Rouler en autonomie sur la voie publique

<https://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-velo-609>



Le SRAV c'est quoi ?

- Bloc 1 et 2 du CP (6 ans) au CM 2 (11 ans)
- L'attestation de première éducation à la route (APER) donne l'équivalence du bloc 2 (mais pas l'inverse)
- **Ne vont au bloc 3 que ceux qui maîtrisent le bloc 2**
- Bloc 3 pour les élèves du CM 1 (10 ans) au CM 2 (11 ans)
- Une attestation SRAV de suivi de formation, éditée par l'intervenant, est donnée à tous les élèves qui ont réalisé le bloc 3

<https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2022-12/t-l-charger-l-infographie-en-moins-d-une-minute-je-t-l-charge-les-attestations-savoir-rouler-v-lo-donner-aux-enfants--2563.pdf>



Le SRAV c'est quoi ?

- Un livret pédagogique édité par l'enseignant ou l'intervenant du bloc 3 est distribué aux élèves rentrant dans le dispositif :

<https://www.sports.gouv.fr/kit-pedagogique-613>



Le SRAV en Ariège quel constat?

	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3
2021	358	358	154
2022	556	466	64
2023	105	105	124
TOTAL	1019	929	342



Le SRAV quel constat?

- Beaucoup d'actions relatives aux bloc 1 et 2 (Prévention MAIF : pas loin de 2000 élèves passés sur la piste de sécurité routière depuis le début du dispositif)
- Jusqu'à présent, peu d'écoles déclinent le SRAV en intégralité, avec le dernier bloc sur route (bloc 3)
- Les écoles sont peu nombreuses aussi à mener des actions sécurité routière sur le vélo en général
- 90% des attestations sont transmises dans le temps scolaire



Le SRAV quelles solutions?

- 1/2 LA FORMATION (*formation de 4 jours, prise en charge à 100% par le programme Génération Vélo*), pour :
 - Les Stagiaires du BPJEPS APT (*partenariat en cours avec CREPS de Toulouse*)
 - Les ETAPS des collectivités
 - Les Éducateurs multi-activités et « vélo »
 - Les Intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR)



La formation SRAV (non diplômante)

Le cursus de formation mis en œuvre par GV est le suivant :

- Accompagnement de GV du coût de la formation de 4 jours (non prise en charge du coût du déplacement, de la restauration et de l'hébergement)
- A Toulouse, Montpellier, ou éventuellement en Ariège (si 8 stagiaires minimum et 12 maximum, avec La maison du vélo de Toulouse comme OF, avec 1 classe de CM1 ou CM2 et avec 1 lieu de formation)



Le SRAV quelles solutions?

- 2/2 LES ACTIONS SRAV : les possibilités d'actions et de financement
 - Les collectivités dans leurs demandes de financement (Génération vélo <https://generationvelo.fr/programme/accompagnement> , AAP Politique de la ville éventuellement :
 - <https://www.ville-st-girons.fr/votre-municipalite/politique-de-la-ville>
 - <https://www.ville-pamiers.fr/appel-a-projet-politique-de-la-ville-2024/>
 - <https://www.mairie-foix.fr/Politique%20de%20la%20ville/159/1525>
 - Les écoles via la Prévention MAIF / l'USEP / l'APF
 - Le mouvement sportif via les demandes auprès du PSF des fédérations et du FDVA 2 de la Préfecture (Nouveaux projets - transition écologique et le développement durable) <https://www.ac-toulouse.fr/accompagnement-et-soutien-a-la-vie-associative-en-ariège-124600>



Le SRAV : sur le temps scolaire et périscolaire 1/3

Un partenariat local en 3 étapes:

- Sollicitations de la Prévention MAIF (foix@prevention-maif.fr 06 46 34 74 79) par les directeurs et directrices d'école, afin de convenir d'une date unique par école
- La Prévention MAIF se déplace gratuitement avec une piste routière, ainsi que des ateliers d'agilité, cela permet de valider le bloc 2

Il y a besoin d'un espace de 40 X 40 avec électricité en extérieur septembre, octobre, mai et juin et dans un gymnase des vacances de Toussaint aux vacances de Pâques

- Pour le bloc 3, il est organisé le handitour de l'APF en mai et juin, ainsi que le P'tit tour USEP, permettant de valider le bloc 3



Le SRAV : sur le temps scolaire et périscolaire 2/3

Génération vélo (GV) propose aussi un cursus en 2 étapes :

- Inscription de la collectivité sur la plateforme SRAV

<https://generationvelo.fr/inscription>

Réunion de cadrage en présentiel (élus de la collectivité, écoles, ETAPS, GV, SDJES, ...)

- Accompagnement de GV par co-financement de l'action de l'intervenant SRAV à hauteur de 50% par session **et autant que de besoin**

Les 50% restant sont pris en charge par la collectivité



Le SRAV : sur le temps scolaire et périscolaire 3/3

Les collectivités qui ont des ETAPS, ont aussi la possibilité des les missionner dans ce cadre, afin de déployer le SRAV :

- sur le temps scolaire (sous la responsabilité des enseignants);
- sur le temps périscolaire (sous la responsabilité des directeurs d'ALAE).



Le SRAV : sur le temps extrascolaire 1/2

La fédération de sport adapté

- Le SRAV Adapté correspond au cahier des charges du SRAV classique, mais prévoit simplement une adaptation au public Sport adapté : plus d'heures d'enseignement (jusqu'à 30h au lieu des 10h) et avec des publics de + de 11 ans.
- En dehors de ces 2 critères, tout fonctionne comme avec le SRAV classique : bloc 3 avec délivrance d'attestation et possibilité de mobiliser les crédits GV et ANS.



Le SRAV : sur le temps extrascolaire 2/2

Les autres fédérations sportives

- Possibilité de mettre en place le cursus du SRAV dans le cadre de l'activité des clubs de cyclisme, de cyclotourisme, de l'UFOLEP



Le SRAV par qui?

Le dispositif peut être mis en œuvre par:

- Les ETAPS des collectivités, dans le cadre de leur temps de travail auprès des écoles et des ALAE
- Les éducateurs « vélo »
- Les éducateurs « multi activités »
- Les animateurs de mobilité à vélo



Les outils du SRAV

Pour les écoles :

- <https://eduscol.education.fr/3230/le-savoir-rouler-velo>
- <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo24/SPOV2315337J>

Pour les collectivités :

- <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/guide-d-accompagnement-du-savoir-rouler-v-lo-l-usage-des-collectivit-s-5213.pdf>



Contact

Pour le SDJES de l'Ariège :

- ARNAUD VILLEMUS
Conseiller d'animation sportive
Arnaud.villemus@ac-toulouse.fr
06.27.16.82.26